

Départ : Plainfaing

## Les roches du Valtin par la cascade du Rudlin



**Accès :** De Saint Dié, N415 jusqu'à Plainfaing, puis direction de la Schlucht jusqu'au niveau de l'étang des Dames et de la chapelle du Rudlin. Parking aux abords de l'étang.

**Balisage :** Chevalet rouge, croix verte pour le secteur de la cascade du Rudlin et croix bleu, triangle rouge pour les rochers du Valtin.

**Carte :** IGN Top 25 3618 OT le Hohneck - Gérardmer

**Dénivelé :** 400 m

**Départ :** Etang des Dames

**Difficulté :** Montée sportive des roches du Valtin par la Tête de la Chapelle et Ciregoutte

**Distance :** 7,5 km.

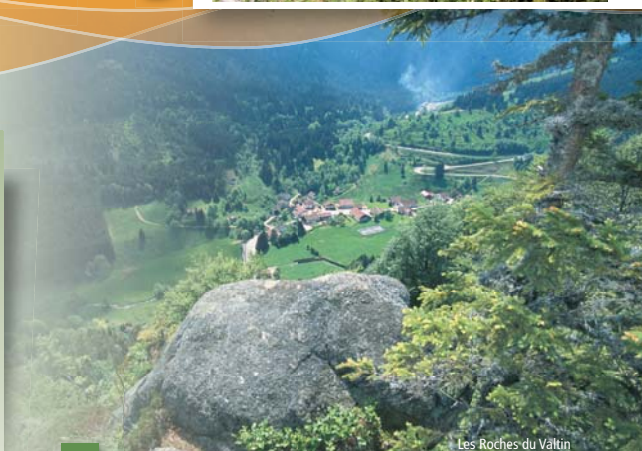
**Durée :** 2 h 45 min

**Niveau :** de 0 à 5 (5 étant difficile) : niveau 3

Couverte de tuiles d'épicéas, la chapelle du Rudlin est dit on, l'unique édifice religieux surmonté par l'effigie d'un grand Tétrás. Fille et fée des Hautes Chaumes, la cascade du Rudlin jaillit de la forêt des Hospices de Nancy vers une Meurthe encore adolescente. Les roches du Valtin surplombent la haute vallée de la Meurthe qui se couvre d'or et se tapisse de milliers de jonquilles dès le retour des beaux jours.

Du parking de l'étang des Dames, prenez la direction de la Roche des Fées et du Gazon du Faing en direction des Hautes Chaumes. (Balisage chevalet rouge et croix verte) Un parcours aller retour d'à peine 2km500 permet de se mettre en jambes en allant voir la jolie cascade du Rudlin : un bond de plus d'une quinzaine de mètres de hauteur et une eau rafraîchissante.

De retour à l'étang des Dames, traversez la Meurthe par un gué (chevalet rouge) et traversez très prudemment la D23. Prenez à gauche, face à la jolie chapelle à la façade Sud Ouest couverte de tavaillons. Dans la montée, à une cinquantaine de mètres



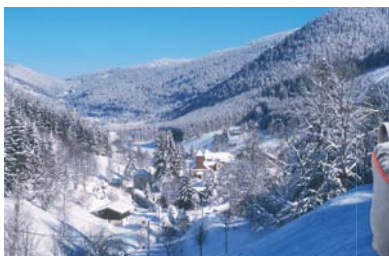
Les Roches du Valtin

à droite de l'oratoire, le sentier de l'Assomption (cela ne s'invente pas !) indique la marche à suivre : Ciregoutte 30 minutes et Sérichamp 2h10, balisage croix bleue. Sous un somptueux couvert d'épicéas, le petit chemin ne tarde pas à rejoindre le chemin forestier pentu (croix rouge). Ensemble, ils offrent quelques vues plongeantes et impressionnantes sur la vallée avant d'atteindre Ciregoutte (alt. : 882m). De là et à l'image de maître Goupil, le sentier du renard (croix bleue) s'engage dans un décor d'un agréable et rafraîchissant parcours forestier. Quelques effluves olfactives trahissent la présence du chasseur habile et méthodique à robe rousse et à la queue en panache. A la jonction avec le sentier balisé triangle rouge, prenez à droite et suivre le sentier de biquettes qui grignote le dénivelé vers les roches du Valtin.

Les roches du Valtin. (alt. : 930 m). De bonnes chaussures sont conseillées. Par temps humide la roche peut s'avérer glissante et dangereuse en cas de faux pas. Prudence donc ! La vue depuis les roches est saisissante. En contre bas, le village du Valtin s'effiloche le long de l'impétueux cours de la Meurthe. Le mélodieux chant du jeune torrent de montagne résonne entre les parois de la vallée aux origines glaciaires.

Pour le retour, il convient de prendre une nouvelle fois le sentier du renard (croix bleue) jusqu'à Ciregoutte. Ensuite, tout schuss. Le sentier (large chemin herbeux et pentu) dévale en droite ligne jusqu'à la chapelle (croix rouge).

Prudence en traversant la route pour rejoindre la voiture garée à l'étang des Dames.



Carte : C6



Chapelle du Rudlin

## À ne pas manquer :

### Le menu marcaire

*Juste sous les nuées, l'auberge est idéalement placée sous les crêtes aux confins de l'Alsace et de la Lorraine. Ici se perpétue la tradition du repas marcaire.*

*Plat coutumier des fermiers et éleveurs des Hautes-Chaumes, les to-failles constituent le « must » des spécialités de montagne.*

*Les grandes poêles et marmites accueillent les ingrédients. L'ail haché menu tapisse le fond de la poêle tartinée de beurre fondant. Les pommes de terre sont coupées en fines lamelles ainsi que la viande de porc fumé. Crudités, part de tourte, viande de porc fumé et pommes de terre à la crème. On vient de loin pour goûter au fameux repas... marcaire !*

Infos complémentaires auprès du Syndicat d'Initiative de :  
la Haute Meurthe - Plainfaing au 03 29 50 30 30  
[www.tourisme-plainfaing.com](http://www.tourisme-plainfaing.com)